



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

12^{ème} Commission

N° CP-2019-5-12-2

Service instructeur

Direction des Ressources Humaines et de la
Communication Interne

Service consulté

CHARTE DE LA DIVERSITÉ LGBT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'AUTRE CERCLE

Résumé : L'objet du présent rapport est d'approuver l'adhésion du Département à la charte de la diversité LGBT de la fédération nationale de l'Autre Cercle et d'autoriser la Présidente à la signer.

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie organisée chaque année le 17 mai, il vous est proposé que le Département s'engage sur cette thématique au regard de ses compétences en matière de solidarité, d'éducation et en sa qualité d'employeur.

A cette fin, il vous est proposé que notre collectivité, à l'instar d'autres signataires dans les secteurs public et privé, adhère à la charte de la diversité LGBT de la fédération nationale de l'Autre Cercle. Cette association a pour objet la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Par cette charte, les signataires s'engagent à :

- Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT,
- Veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs quelles que soient leurs orientation sexuelle et identité sexuelle ou de genre,
- Soutenir les collaboratrices et les collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires.

Dans le prolongement de la manifestation de sensibilisation qui s'est tenue le 16 mai 2019 dans les locaux du Collège Schickelé de Saint Louis avec SOS homophobie, il est proposé :

- d'approuver l'adhésion aux actions de prévention telles qu'énoncées dans la charte de la diversité LGBT de la fédération nationale de l'Autre Cercle, jointe en annexe,
- et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT